

## Covid-19

[1]

*Crise Sanitaire - Prévention des risques professionnels - Enquête sur les lieux d'accueil en Indre-et-Loire Signalement des problèmes – Fiche RSST*

30 mars 2020, protection des personnels volontaires qui accueillent les enfants des personnels soignants dans une soixantaine d'écoles , des masques et du gel hydroalcoolique vont être ENFIN disponibles dans les heures qui viennent.

[2]

Pour nos collègues volontaires qui accueillent les enfants des personnels soignants dans une soixantaine d'écoles , des masques et du gel hydroalcoolique vont être ENFIN disponibles dans les heures qui viennent.

**Ce matin, lundi 30 mars, l'Inspection Académique nous a indiqué avoir reçu ce matériel qui va être acheminé au plus vite.**

Nous tenons à redire ici que les écoles doivent être nettoyées très régulièrement et que tout manque en la matière doit absolument être signalé au plus vite.

**Dernière minute message de l'IA37 :** "A compter de mardi 31/03/2020, le dispositif d'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire sera étendu aux enfants des personnels des forces de sécurité intérieure (Gendarmerie, Police Nationale et Sapeurs- Pompiers)."

**Nous avons un nouveau CHSCTA le 1 avril, faites nous remonter toutes les problématiques que vous rencontrez.**

Depuis deux semaines de mise en place des accueils des enfants, la FSU et le SNUipp n'ont eu de cesse de pointer les risques pour les personnels et les élèves, en l'absence de moyens matériels suffisants et d'intervenir à tous les niveaux. L'aggravation de la crise nous encourage d'autant plus à agir prioritairement, encore, pour la protection des agents.

Ballotés entre incohérences, absence de réponses, impréparation, changements de postures et de consignes au niveau du ministère..., les personnels ont des craintes légitimes sur les risques encourus.

**Enquête :** La FSU-SNUipp37 vous propose de faire remonter très rapidement la situation en nous indiquant les points ci-dessous. Cela nous permettra d'avoir une vision globale, d'intervenir avec vous éventuellement sur des lieux particuliers et de saisir le CHSCTD.

**Si vous estimez que les conditions ne sont conformes (manque du matériel, consignes non appliquées, ...) contactez-nous.**

*Pour information, un million de masques commandés par le Conseil Départemental seront livrés cette semaine.*

**Faire un copier/coller à renvoyer au [snu37@snuipp.fr](mailto:snu37@snuipp.fr) [3]**

Lieu d'accueil :

Nombre d'élèves : (Préciser si le nombre a augmenté depuis l'élargissement des professions concernées.)

Nombre d'enseignants :

Masques : oui / non

Savon : oui / non

Essuie-mains jetable : oui/non

Gel hydroalcoolique : oui/non

Protocole de nettoyage connu \* : oui/non

Nettoyage des surfaces réalisé plusieurs fois par jour : oui/non

Précisions, autres problèmes observés : .....

**\*Lu dans la FAQ.** *Sur la journée de présence pour l'enfant, l'emploi du temps doit alterner des périodes en classe, des périodes d'activité physique en extérieur durant lesquelles les locaux sont aérés, et des périodes de détente. Dans tous les cas, les gestes barrières qui sont les plus efficaces contre le Covid-19 doivent être respectés, avec espacement suffisant entre les enfants ainsi qu'entre les enfants et les adultes (enseignants ou personnels).*

*Comme expliqué par le ministère de la santé, les masques sont inutiles dans ce contexte.*

*Un nettoyage minutieux des surfaces et des sanitaires doit être effectué 2 fois par jour par les services compétents de la collectivité de rattachement.*

Malheureusement, nous ne pouvons pas exclure que des collègues puissent être touchés par le virus. **La reconnaissance en accident du travail/maladie professionnelle nous semble indispensable.** Nous avons interrogé le ministère qui étudie cela...

**Si vous pensez être concerné(e), contactez-nous. (Constituer le dossier est indispensable)**

**URL source:** <http://snuipp37.fr/snu2/30-mars-2020-enqu%C3%AAte-lieux-%E2%80%99accueil-indre-loire>

#### Liens

[1] <http://snuipp37.fr/snu2/30-mars-2020-enqu%C3%AAte-lieux-%E2%80%99accueil-indre-loire>

[2] <http://snuipp37.fr/snu2/enqu%C3%AAte-lieux-%E2%80%99accueil-indre-loire>

[3] <mailto:snu37@snuipp.fr>